

Le Bulletin de la  
Conférence Libre

# Sous aube

du Jeune  
Barreau de Liège

**Présentation  
de la nouvelle commission**

---

**Expo et concert  
de septembre**

---

**Nouvelle d'automne**

Pour encore mieux vous servir,

**Vivre Contemporain**

ouvre un espace de **plus de 300 m<sup>2</sup>**

dédié à ***l'art de la table  
et de la décoration***

# La table etc...

***Sans doute le plus bel espace cadeau de votre région ...***

Alessi • Villeroy & Boch • Sambonet • Cristel • Egizia  
Innova • Blomus • Leonardo • Illy • Peugeot • Samsonite  
JARS • Vipp • Rexite • Vice Versa • Henry Dean • Tierra  
LSA • Zack • Asa • Fos • Philippe Deshoulières

***La table etc ...***

Route de Liège, 7/a  
(Route du Condroz)  
4550 Nandrin

Tél: 04 372 15 72

Fax: 04 372 15 63

A côté de Vivre Contemporain  
(même parking)

**[www.latable-etc.be](http://www.latable-etc.be)**

ouverture de 10h à 18h30  
fermé le mardi

● ● ● ***ouvert le dimanche***

# Sommaire

- p. 1 Editorial
- p. 3 La nouvelle Commission
- p. 7 Expo Jacques OCHS
- p. 8 Le Barreau Extraordinaire
- p. 10 Nouvelle
- p. 12 Concert : La Fenice
- p. 14 Billet d'humeur
- p. 16 Jurisprudence insolite
- p. 19 Post-éditorial

## Sous la Robe

Bulletin trimestriel

Rédacteur en chef :  
France Lausier

Collaborateurs :  
Sophie Debelle, Julie Perin,  
Eric Therer,  
Manu Gustin, Delphine  
Belkacémi, Bernard Maquet

Merci à :  
Stéphanie Mathieu, Frédéric  
Georges

Editeur responsable :  
Raphaël Davin  
66 rue du Palais, 4000 Liège

Mise en page et impression :  
IMPRIMERIE MASSOZ  
44 rue du Parc, 4432 Alleur  
Tél: 04/ 247 00 00  
Fax: 04/ 247 01 58  
massoz@massoz.be

# Editorial

Chers Confrères,  
Chers Membres,

A l'aube de cette nouvelle année judiciaire, que je vous souhaite fructueuse et pleine de succès professionnels sinon personnels, je tiens en particulier à souhaiter la bienvenue à tous les jeunes stagiaires qui ont rejoint notre barreau.

Peut-être ne mesurent-ils pas encore le caractère périlleux de leur décision, tant notre profession est actuellement complexe et exigeante. Mais elle peut tout autant, si elle est domptée, devenir une source formidable d'épanouissement.

Depuis plusieurs années déjà, le Jeune Barreau œuvre à l'accueil et à l'intégration des plus jeunes d'entre nous dans la profession. Cet accueil aura commencé dès la prestation de serment et se poursuivra tout au long de l'année judiciaire qui sera ponctuée par diverses activités spécialement destinées aux avocats stagiaires telles que le souper des stagiaires, le repas magistrats-greffiers-stagiaires, dont le succès ne se dément pas, etc.

Le Jeune Barreau doit également être à l'écoute. C'est ce qui justifie la présence de la Commission tout au long des cours du CAPA mais également l'organisation cette année d'un carrefour des stagiaires organisé en collaboration avec l'Ordre des avocats qui nous permettra d'informer les avocats stagiaires mais surtout d'entendre leurs souhaits et leurs attentes, et ainsi mieux cibler notre action en leur faveur. D'autres projets en vue de faciliter l'intégration des stagiaires sont à l'étude.

Il en sera question dans les colonnes de cette première parution de l'année 2004-2005 qui sera essentiellement consacrée à nos projets et au reflet de nos premières activités. Car les vacances judiciaires n'ont pas été de tout repos pour certains de vos serviteurs. L'exposition Jacques OCHS et le concert de musique baroque dans le cadre du festival des nuits de septembre vous ont d'emblée été proposés comme mise en bouche. Cette année encore, une part importante de nos activités sera consacrée à la culture et au sport.

Nous avons également rompu avec la tradition en vous proposant un colloque sur les préjudices extra-patrimoniaux dès le mois de septembre. L'affluence record à cette manifestation constitue pour nous un encouragement et une marque de soutien dont nous vous remercions.

Nous organiserons cette année encore un voyage aux sports d'hiver à Meribel-Mottaret pendant la semaine du congé du carnaval (du 5 au 12 février 2005). Vous avez reçu les formulaires d'inscription, dans ce bulletin.

Mais l'actualité immédiate est bien évidemment la rentrée solennelle de la Conférence Libre du Jeune Barreau qui aura lieu les 5 et 6 novembre 2004. Nous espérons, comme les années précédentes, vous voir assister très nombreux à cette manifestation phare de l'année judiciaire.

Nous vous attendons, également en nombre, aux activités que nous vous proposerons tout au long de l'année.

Je tiens enfin personnellement à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Raphaël DAVIN,  
Président.

## Vos idées sont les bienvenues !



Par courrier ou par mail au  
secrétariat du Jeune Barreau  
ou à l'adresse mail :  
[f.jausier@marcourt-collins.be](mailto:f.jausier@marcourt-collins.be)

## Agenda

**5 novembre 2004**

Rentrée solennelle  
au Palais Provincial  
plus dîner et revue  
au Palais des Congrès.

**16 novembre 2004**

Conférence de midi :  
« *La loi du 01.09.2004 sur la garantie  
des biens de consommation.* »

**24 novembre 2004**

« *Le Barreau extraordinaire* » :  
soirée projection.

**8 décembre 2004**

Saint-Nicolas.

**14 décembre 2004**

Conférence de midi :  
« *Le point sur l'administration provisoire  
des personnes incapables.* »

**14 décembre 2004**

Tournoi de bridge.

**Du 5 au 13 février 2005**

Sports d'hiver à Méribel-Mottaret

## L'équipe de la Commission 2004-2005



*Ce premier Bulletin de l'année judiciaire constitue l'occasion idéale de vous présenter les membres de la nouvelle équipe que vous avez choisis lors des élections du mois de juin dernier.*

*De gauche à droite :*

*Delphine Belkacémi, François-René Swennen, Sophie Debelle, Laurent Winkin, Isabelle Hock, Raphaël Davin, France Lausier, Manuel Gustin, Xavier Schurmans, Bernard Maquet, Isabelle Maes, Eric Therer.*

## Au programme cette année

### ACTIVITES STAGIAIRES

Les activités destinées à l'intégration des stagiaires restent plus que jamais la première priorité de la Commission.

Après la rentrée, (rappelons-le, c'est le 5 novembre prochain : discours de notre cher orateur, Maître France LAUSIER, puis, le soir, banquet préparé par notre nouveau traiteur et revue au Palais des Congrès), un second rendez-vous incontournable destiné aux stagiaires est fixé à la date du 3 décembre pour la désormais traditionnelle soirée d'accueil animée par notre DJ résident MOMO que les petits nouveaux auront appris à connaître lors de la soirée de la rentrée.

Le 27 janvier 2005 se tiendra le carrefour des stagiaires. Cette manifestation organisée conjointement par le Jeune Barreau et le Conseil de l'Ordre permettra d'approfondir les informations données aux jeunes avocats stagiaires concernant le rôle et le fonctionnement du Conseil de l'Ordre et du Jeune Barreau. Elle permettra surtout de recueillir les attentes et les

souhaits des avocats stagiaires à l'égard de ces deux institutions. La rencontre sera suivie d'une réflexion afin d'adapter nos activités ou de proposer de nouveaux projets.

En février, les stagiaires, toutes années confondues, seront une fois de plus conviés au populaire repas magistrats-greffiers-stagiaires. Cette manifestation aura lieu comme chaque année dans une ambiance informelle et détendue.

Après la douloureuse épreuve du CAPA, les stagiaires de première année seront récompensés de leurs efforts par une journée débridée d'aventure qui leur sera proposée gratuitement.

Enfin, cette année, la Commission a décidé de mettre à l'étude la création d'un programme d'échange de stagiaires avec des barreaux extérieurs.

Ce programme se réalisera en collaboration avec le Conseil de l'Ordre. Le Jeune Barreau se propose d'intervenir tant sur le plan de l'organisation de ces échanges que sur le plan du financement de ceux-ci, dans les limites de ses



*A tout seigneur, tout honneur, ouvrons les hostilités avec les instances dirigeantes de la Commission et tout d'abord son toujours charismatique président, Raphaël DAVIN, dont l'apparente nonchalance ne parvient pas à masquer un sens des responsabilités qui ne souffre aucune faiblesse.*

*Eric THERER, promu au rang de vice-président après un discours rentrée 2003 toujours présent dans les mémoires, le seconde avec l'esprit fécond et volontiers décalé qui est le sien.*



*La palme de la progression la plus fulgurante doit cependant être portée à l'actif de Laurent WINKIN, hier commissaire en charge des activités sportives et aujourd'hui directeur des travaux et responsable, à ce titre, des colloques et conférences de midi organisés par la Commission. Les participants à la journée d'étude du 16 septembre dernier auront eu l'occasion de constater son dynamisme et sa redoutable efficacité.*

*Manuel GUSTIN, quant à lui, a conservé la casquette de responsable informatique et gestionnaire du site Internet de la Commission, dont nous ne pouvons que vous conseiller la visite à l'adresse [www.cljb.be](http://www.cljb.be).*



Notre duo d'orateurs de rentrée. France **LAUSIER**, tout d'abord, qui, ce 5 novembre 2004, délaissera temporairement le poste de rédacteur en chef du bulletin *Sous la Robe* pour s'approprier, avec la verve que nous lui connaissons tous, le pupitre de la salle du Conseil Provincial. François-René **SWENNEN**, par contre, devra encore patienter quelques mois avant de pouvoir en faire autant. Il sera, en effet, l'orateur de rentrée 2005.



Notre trésorier, Xavier **SCHURMANS**, a accepté de conserver la tâche ô combien essentielle qui était la sienne au cours de l'année écoulée, pour le plus grand plaisir de toute l'équipe. Sa gestion des comptes de la Commission reste une illustration parfaite du concept de bon père de famille. Nouvelle recrue issue des récentes élections, Bernard **MAQUET**, figure bien connue tant des jeunes que des moins jeunes, s'est naturellement dirigé vers les activités sportives. Il complète ainsi la représentation des actifs de la rue Charles Morren au sein de la Commission.



Enfin, last but not least, le trio 100 % charme qui nous a rejoint cette année. Sophie **DEBELLE**, notre blonde et particulièrement efficace secrétaire. Delphine **BELKACEMI**, notre responsable culture dont le sourire ravageur ne vous aura pas échappé. Et Isabelle **MAES**, dont le franc parler et la personnalité bien trempée feront des merveilles dans le cadre des relations avec les stagiaires dont elle a la charge. Ce rapide panorama ne serait pas complet sans quelques mots à propos d'Isabelle **HOCK** qui, depuis la prise de la photo de groupe, a quitté le Barreau pour d'autres rivages professionnels. Ceux d'entre vous qui la connaissent devineront le vide que son départ a laissé. Toute la Commission lui adresse un clin d'œil affectueux.

moyens budgétaires. Il s'agit d'un projet sur le moyen terme que nous espérons pouvoir mettre sur pied dès que possible, et en tous cas pour la rentrée 2005.

## VOYAGES

Le Jeune Barreau pense aussi à vos enfants ! Nous aurons à nouveau le plaisir d'emmener nos jeunes têtes blondes dire bonjour à Mickey après les vacances de Pâques.

Mais dès avant, nous aurons le plaisir de vous proposer les sports d'hiver à Meribel-Mottaret, une magnifique station située au cœur des pistes d'un des plus beaux domaines skiabiles de France : les Trois Vallées.

Pour le surplus, un « minitrip » présidentiel est également à l'étude pour le mois de mai.

## CULTURE

Nous avons déjà pu vous proposer l'expo OCHS et le concert de musique baroque au mois de septembre dernier.

Nous vous invitons dès ce 24 novembre prochain pour découvrir la galerie zoologique du Barreau dans le cadre d'une soirée dîner-projection : « *Le Barreau extraordinaire* ».

Le Barreau et la Magistrature comportent de nombreux talents artistiques que nous vous inviterons à découvrir à nouveau à l'occasion de l'exposition des confrères et des magistrats qui sera organisée au printemps 2005.

Les amateurs d'opéra et de théâtre ne seront pas non plus oubliés... détails à suivre dans les colonnes de notre prochain bulletin.

## SPORTS ET ACTIVITES INTELLECTUELLES

Notre commissaire aux sports, Bernard Maquet, encore tout auréolé du succès de son activité karting, vous proposera dans le courant de l'année de nombreuses activités.

Le tournoi de bridge est déjà fixé à la date du 14 décembre prochain.

Au mois de janvier 2005 sera organisé le tournoi d'échecs.

En mars, les émules du ballon rond s'affronteront à l'occasion du tournoi de mini-foot. Le tournoi de tennis sera organisé au printemps et l'année judiciaire se terminera par notre jogging de clôture.

## COLLOQUES ET CONFERENCES

Le colloque du 16 septembre 2004 sur les préjudices extra-patrimoniaux a été un grand succès grâce à votre participation massive.

Notre dynamique directeur des travaux vous a déjà prévu un programme fourni de conférences de midi, lesquelles, dois-je vous le rappeler, sont non seulement gratuites mais donnent également lieu à la délivrance d'un point de formation permanente.

Deux autres projets de manifestations sont actuellement à l'étude, entre lesquels nous devons probablement choisir.

## POUR LES TOUT PETITS

Comme chaque année, Saint-Nicolas nous honorera de sa présence.

Le Grand Saint récompensera les enfants sages le 8 décembre prochain.

Friandises, gaufres et chocolat chaud seront au rendez-vous.

## droit des technologies

Nouvelle  
collection

Cette nouvelle collection assemble des ouvrages traitant des aspects juridiques, réglementaires, voire éthiques des nouvelles technologies au sens le plus large. Chaque sujet est traité de façon complète mais concise, le plus souvent en droits européen, français et belge.

Deux premiers ouvrages :

### Commerce électronique : le nouveau cadre juridique

Publicité - Contrats - Contentieux

par Thibault VERBIEST, avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris  
Préface de Pascal De Roock, président, Institut des juristes d'entreprise

L'internet marchand fait désormais partie du quotidien de millions de Belges et d'Européens. Cet ouvrage analyse tous les clics d'une transaction en ligne avec une attention particulière pour la protection des mineurs et la vente de produits sensibles.

Ed. 2004 • 228 p. • ISBN 2-8044-1532-5 • 40,00 €

### Sexe en ligne : aspects juridiques et protection des mineurs

par Étienne WÉRY, avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris  
Préface de Laurence Henrivy et Serge Van Schrylenbergh, Child Focus

Un ouvrage de synthèse qui fait le point sur les aspects juridiques de la pornographie et du sexe en ligne en droits européen, français et belge. L'auteur examine la question cruciale de la protection des mineurs (victimes exploitées ou spectateurs).

Ed. 2004 • 224 p. • ISBN 2-8044-1531-7 • 40,00 €

Informations et commandes: LASCIES en Acadie + gnl  
Point Léon-Péques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve  
☎ (010) 48 25 70 • ☎ (010) 48 25 10 • email: roses.rote@delbeck.be



Consultez les sommaires  
des numéros pour voir  
l'actualité de la collection.

Art Floral

J. DOBBELSTEIN

bd. de la Souvenière, 142 - 4000 Liège - tél. 04/221.15.98

# Les femmes au volant !

Harting à Bilzen le 1<sup>er</sup> octobre 2004

*Cette année encore, malgré leur motivation, leur courage et leur ténacité,...*



*... les hommes ont de nouveau été battus par un des trois équipages exclusivement féminins.*





# Jacques OCHS :

## LE TRAIT ACIDE AU SERVICE DE LA PENSEE

« Zut notre aigle a un profil juif ! » s'écrie Adolf sous le coup du trait vif et cynique de OCHS...

Si vif qu'il lui a fallu sauter du wagon en 44 pour échapper aux sinistres cheminées... et avoir eu la chance d'appartenir au convoi dont les cheminots retardaient le plus possible la vitesse et compliquaient l'itinéraire afin de se faire rattraper par les Anglais libérateurs... des anecdotes comme celle-là le Jeune Barreau amateur d'art en a reçu plein les oreilles en ce doux soir de septembre, de la bouche passionnée d'une jeune guide rousse vénitienne... (faut bien vous donner envie de venir à la prochaine expo...)

Car résistant et plus généralement protestataire il l'était notre ancien Directeur des Beaux Arts !! Une place si enviée que l'illustre Auguste MAMBOUR (dont les lauriers seront quelque peu ternis



Léon Greiner, ingénieur industriel, Extrait de Les Remarqués II, 1910.

par le souvenir national) l'a d'abord dénoncé selon certains au régime nazi pour avoir caricaturé « Hitler aux mains rouges » dans le POURQUOI PAS et a ensuite pris sa place à l'Académie... ouhouhouh

Mais il en faut beaucoup pour décourager OCHS ! Engagé volontaire au combat dès 1915, superbe officier dans l'Armée de l'Air, il refuse d'être déclaré invalide et retourne au combat ! Faut le faire ! Sa constitution d'athlète et l'esprit combatif, il les tenait depuis toujours de sa carrière de sportif professionnel : et oui Liégeois, soyons chauvins pour une fois ! Nous avons la chance d'avoir connu le seul directeur des Beaux Arts médaillé d'or olympique trois fois en escrime, doué dans tous les sports aéronautiques... riche passé d'homme orchestre forcené qui a tenu le coup pendant 4 ans au funeste camp de BREENDONCK...

Tout le monde est passé à sa moulinette un jour ou l'autre, ses amis artistes Rasinfosse, de Witte, Heintz Donnay, Ensor... on en passe... les politiques, les militaires, les philosophes, et bien sûr les avocats dont il aimait suivre les gesticulations et plaidoiries entre autres lors des grandes affaires LANDRU et BESSARADO... « le secret de mon entreprise est de savoir voir »...

Curieuse découverte donc à travers le labyrinthe du Musée Saint-Georges qui a ressorti des cartons de la ville de LIEGE tous

ces croquis et affiches plein de



Auguste Jeunehomme, Extrait de Les Remarqués II, 1910.

mordant et nostalgiques d'une Belgique en pleine explosion politique...Vive OCHS ! Vive LIEGE ! (Bon, il est né à Nice, mais c'est un détail...) ALLEZ Y VOIR AVANT QUE CES BELLES ARCHIVES RETOURNENT AUX OUBLIETTES !

Julie Perin



## Le Barreau extraordinaire

*Comment, au détour d'une soirée conviviale, partir à la découverte d'une faune étrange mais qui, à y regarder de plus près, est sans doute plus familière qu'on ne le croit...*

Avocat au Barreau de Bruxelles, Bruno DAYEZ a publié il y a quelques mois, avec son frère Jérôme, un livre composé de portraits acidulés ayant pour cible la profession d'avocat et intitulé :

« Le Barreau extraordinaire ». Illustré par une quarantaine de représentants imaginaires de notre profession dont l'un tiendrait plutôt du loup, l'autre du mouton, cet ouvrage épingle leurs vertus et

misères sous un biais sarcastique dans le cadre d'une réflexion générale sur les heurts et malheurs du monde du Barreau.

Cette entreprise, dépourvue de

### LAPINUS PROLIFERANS

*« Si une patte de lapin porte bonheur, qu'a-t-il bien pu arriver au lapin ? »  
(Jean-Loup Chiflet)*

Même s'il n'est guère agréable de se voir définir par ce qu'on n'a pas, Me Panpan ne brille pas par son courage, le sait pertinemment et n'en éprouve pas de honte. Il n'aura donc pas à se plaindre que l'on mette en exergue cette manière, qui n'est qu'à lui, de s'esquiver dès que la situation menace de le désavantager. Car, pour prendre la tangente sous de mauvais prétextes, il excelle ! Comme chacun, vous vous y laisserez prendre la première fois. Acculé à conclure, il est victime d'un virus informatique. Sommé de plaider, il a oublié son dossier. Une erreur d'agenda se produit à point nommé. Il est brusquement requis ailleurs. Les excuses ne manquent pas, sauf qu'à trop tirer sur la corde... Il passe donc son temps à devoir justifier ses manquements, tout en continuant à louvoyer entre de nouveaux esquifs, car c'est plus fort que lui : la peur, le trac, l'angoisse, ceux qui vous inhibent et vous paralysent, caractérisent son être-au-monde et ne sauraient pas davantage être surmontés que le vertige ou la claustrophobie.



toute méchanceté, ne comporte aucune attaque personnelle mais n'est cependant pas exempte d'ironie. Dans tous les cas, les traits dépeints y sont forcés à l'extrême, puisqu'il s'agit plutôt d'une caricature et en aucun cas d'une description se prétendant fidèle.

Jérôme DAYEZ n'a jamais mis les pieds dans un Palais de Justice. Les différents dessins de ce livre sont donc tirés de son imagination et les personnages qui le composent ne pourraient dès lors présenter de ressemblance quelconque avec des personnes existantes que

par le fruit du hasard. Libre à chacun, bien sûr, de jouer à trouver des correspondances avec untel ou untel, mais il prendra alors librement l'initiative de cette démarche...

Bruno DAYEZ s'est quant à lui appliqué à rédiger quarante textes courts inspirés de ces caricatures, description satirique et souvent drôle de ce que serait un Barreau composé de « nos amis les bêtes ».

Ces dessins ont fait l'objet d'une exposition au Palais de Justice de Bruxelles et c'est aujourd'hui sous une forme plus « vivante »

que Jérôme et Bruno DAYEZ nous proposent de découvrir leurs œuvres. Ils espèrent que vous prendrez plaisir autant qu'eux à ce moment d'autodérision et que le miroir déformant qu'ils tendent ici aux avocats dans leur ensemble les amène à reconsidérer avec humour les petits et grands travers du plus beau des métiers...

La Conférence libre du Jeune Barreau vous invitera donc à découvrir ces dessins exposés oralement par leurs auteurs le 24 novembre prochain lors d'une soirée-projection qui aura lieu dans une atmosphère chaleureuse.



## Maroquinerie - Cordonnerie 2000+

Franco Di Giovanni (chausseur diplômé)

- Malettes  
Porte-documents et P.C.
- Plaques, cachets, tampons
- Clés spéciales
- Cordonnerie de 1<sup>er</sup> ordre :
  - mise à dimension de bottes
  - réparations fines...

**OFFRE SPÉCIALE: -10 %**  
pour les avocats et magistrats  
sur la maroquinerie et autres fournitures

## L'auteur: Eddy Devolder

Commentant la démarche qui l'a poussé à interroger les rapports entre l'écriture et la peinture, Eddy Devolder évoque l'espace de l'imprimé. Paraphrasant Maurice Blanchot, il énonce cette phrase qui en dit long sur son propos : *« Désormais la page n'est plus un simple support, un espace à investir, à marquer de son empreinte mais le lieu d'une correspondance à l'œuvre, d'un avènement, celui d'une écriture plurielle, d'une poésie à l'œuvre »*. N'est-ce pas là le credo, dit de façon plus explicite, d'une maison d'édition comme Fata Morgana ou celui d'écrivains tels que Michel Butor, André Blavier ou Henri Michaux ?

Malgré un parcours de combattant de l'écrit, Eddy Devolder

reste peu connu, voire inconnu chez nous. C'est un tort tant son itinéraire est singulier. Si sa langue maternelle est le néerlandais, il a choisi – délibérément ou par hasard, cela reste à élucider – de s'exprimer en français et n'a eu de cesse de questionner les intrigues et les mystères de cette langue.

Outre son poste de professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, il a occupé diverses fonctions telles celles de conseiller artistique (Académie Internationale d'Eté de Wallonie) ou de journaliste. On lui doit des rencontres commentées avec Andy Warhol, Hugo Pratt, Joseph Beuys ou encore Pierre Tal Coat au sein des Editions Tandem. La

place nous manque malheureusement ici pour dresser un portrait représentatif d'Eddy Devolder.

Dans notre bulletin d'avril 2003, nous vous avons présenté une nouvelle du romancier français Régis Jauffret. Nous renouvelons l'expérience avec Eddy Devolder. 'Une visite à la Morépire' a été initialement publiée dans le cadre des Ateliers d'écriture organisés à Libramont et publiée il y a quelques années pour compte des Editions de l'Académie Internationale d'Eté. Nous remercions l'auteur d'avoir gentiment accepté que nous la publions à nouveau. Bonne lecture.

Eric Therer



# BRUYLANT

L'éditeur du livre et de la revue  
juridiques en Belgique

**La Librairie est ouverte  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**

Rue de la Régence 67, 1000 Bruxelles  
Tél. 02/512.98.45 Fax 02/511.72.02  
info@bruylant.be

**Consultez et commandez nos ouvrages sur :  
WWW.BRUYLANT.BE**

## “Une visite à la Morépire”

Sur la route d’Herbeumont à quelques kilomètres de Bertrix, dans les Ardennes belges, se trouve une ancienne ardoisière : le domaine de la Morépire, aujourd’hui reconverti en site touristique. L’équipe qui anime les lieux propose de découvrir l’univers du schiste dont on tirait jadis les ardoises pour la confection des toitures et celles sur lesquelles les enfants des années cinquante s’escri- maient encore à apprendre l’écriture. La visite commence à 45 mètres sous terre par une température constante de 10 degrés. A la descente du funi- culaire, le guide qui accompagne chaque groupe explique la formation des gisements et la manière dont les hommes les exploitaient.

Au gré des couloirs enchevêtrés et des salles, il raconte le quotidien des carriers, leurs salaires de misère, leurs conditions de travail affreuses, les menaces de schistose, etc.

La configuration des lieux suggère que nous avons un jour été des ron- geurs d’ardoises et qu’à l’image des taupes et des mulots, des ouvriers ont construit dans de terribles conditions des galeries et aménagé des chambres pour satisfaire notre besoin de logement et d’écriture.

Les affleurements de roche abrupte succèdent aux murets dressés, aux empilements de cassons et de pierres déclassées. Les infiltrations d’eau donnent aux parois des brillances qui confèrent à l’ensemble un caractère de cathédrale souterraine dans laquelle la chute d’une goutte d’eau, sa lente distillation suspendue au-des- sus du vide et sa résonance au loin communiquent au temps un caractè- re immémorial.

A la fin de la visite, lorsqu’il évoque le pénible métier des ouvriers carriers, le guide souvent raconte une anecdote sinistre : les blocs d’ar- doises – certains dépassaient 150 kg – étaient montés à dos d’hommes au gré d’échelles de fortune posées sur des pentes escarpées,

éclairées à l’aide de petites lampes au carbure.

Un jour à l’occasion d’un pari qui avait pour enjeu une bouteille de pé- quet, un ouvrier releva le défi de ra- mener à la surface une pierre qui pe- sait largement le double de la charge habituelle.

Ses camarades l’aidèrent à hisser la pierre sur le dos.

L’homme peina, ahana. Patiemment, ployant sous le fardeau, les yeux fixés sur la pointe des bottines, il montait. De temps en temps, il levait subrepticement la tête et voyait la lu- mière du dehors qui pointait, pâle cavité qui devenait, au fur et à mesure de la progression un puits renversé avec le ciel au fond.

La perspective de la bouteille et l’ivresse qu’elle promettait se préci- sait.

Arrivé au sommet, à bout de souffle, il voulut se débarrasser de son far- deau, le basculer sur le côté. Le poids à supporter était si grand qu’il banda tous ses muscles, tous ses nerfs et tendons ; le visage rouge et gonflé, tuméfié par la tension, les veines saillantes, il était prêt à coucher la pierre domptée à ses pieds et à la do- miner enfin de sa stature. Il donna un coup d’épaule mais la pierre résistait et l’effort fut si intense que les nerfs optiques lâchèrent.

L’homme perdit la vue, à jamais.

Quelques semaines plus tard, la justi- ce fut saisie d’un litige qui opposait l’ouvrier à son patron. Le malheu- reux parieur prétendait bénéficier d’une indemnité. Le tribunal du tra- vail descendit sur les lieux et procéda au pesage de la charge : la balance af- fichait 385 kilos.

Le juge estima que le carrier, respon- sable de son initiative, avait pris un risque inconsidéré ; le carrier fut dé- bouté.

L’autre jour au bout de la cinquième ou sixième visite, je me suis risqué à poser quelques questions au guide. Je voulais savoir quand l’événement

avait eu lieu. Il me répondit : « Au début des années 50 ». Et quand je demandais ce qu’il était advenu du bloc, il me dit qu’une fois réglé les problèmes de justice, il avait été dé- bité, clivé, transformé en tuiles ou en ardoises comme celles sur lesquelles j’avais appris à écrire en 1958.

Et je me suis surpris à imaginer que j’aurais pu apprendre à écrire sur l’une des ardoises tirées de ce bloc les premiers mots d’une langue fran- çaise qui n’était pas ma langue ma- ternelle.

Je me rappelais brusquement l’effort « inhumain » auquel je me soumet- tais pour tenter d’apprivoiser une écriture qui m’était présentée comme la clef de toutes les connaissances possibles.

Souvent depuis ma dernière visite à la Morépire, j’ai pensé au pari de ce carrier et l’histoire a pris un caractère phénoménal : de sa charge on tira de quoi s’affirmer et se protéger, comme une sorte de carapace, de bouclier ou d’écu que semble ici et là rappeler la forme en écusson de cer- taines ardoises.

Arrachée aux entrailles de la terre, re- montée d’une cave obscure, hissée à dos d’hommes, portée de la nuit des profondeurs vers la lumière du jour, l’ardoise coûta la vue à l’homme comme il voulait basculer le bloc par dessus son épaule à l’instar des judo- kas.

Cela me semblait une belle métapho- re pour essayer de décrire l’acte créa- teur qui prend sur soi une charge qu’il faut basculer, soumettre et qui risque d’aveugler à jamais le porteur. J’ai essayé d’en savoir plus encore. Mes questions ne rencontrèrent que des réponses évasives. Je voulais sa- voir s’il savait écrire. On me le dit illettré !

J’avais le sentiment d’avoir touché l’instant qui précède l’apprentissage de l’écriture grâce à laquelle je bâtis ma demeure.

*Eddy Devolder*

## La Fenice

### "Une Nuit de Septembre" hautement baroque au Conservatoire de Liège

Le cornet à bouquin, vous connaissiez ?

Je l'admets honnêtement... Moi pas... Il n'y a qu'un Jean TUBERY et un Gebhard (avec un nom pareil on n'allait pas lui faire jouer de la musique électro) DAVID pour pouvoir jouer de cette flûte ancienne en bois courbée au milieu comme si l'artiste dans un geste désespéré de fureur se l'était pliée sur le genou ou assis dessus... belle découverte...

La lirone jouée par Rodney PRADA (pas celui des chaussures, l'autre) accompagnée de l'archiluth et de l'orgue... pas mal non plus... On a presque senti l'envie de se confesser dans une ambiance aussi céleste...

Et alors... quand la voix enchantée de la belle et charnue Maria Cristina toute enrobée de velours noir et de sa chevelure blonde toute germanique... Dieu... il aura bien fallu deux



verres de champ' pour se remettre de nos émotions et dégonfler nos cœurs si emplis de charmantes et lyriques envolées sentimentales...

Car oui les poèmes de Francesco PETRARCA (dont nous fêtons le 700<sup>e</sup> anniversaire) sont cruellement marqués par ses rencontres passionnées avec la gent féminine, apparemment encore plus redoutable au XIV<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui...

*Non sa come Amor sana, e come ancide,  
Chi non sa come dolce ella sospira, e come dolce parla, e dolce ride*

*Il ne sait comme l'amour guérit, et comme il tue,  
Celui qui ne sait comme doucement elle soupire,  
Comme doux elle parle, et douce elle sourit.*

... Aaarrhhggghhh (inspiration)

*Altro schermo non trovo che mi scampi  
Dal manifesto accorger de le genti  
Perché ne gli atti d'allegrezza spenti  
Di fuor si legge com'io dentro avanpi*

*Je ne trouve autre écran pour m'esquiver  
De la vue manifeste d'autrui  
Car dans mon allégresse éteinte  
Il se lit de dehors combien je brûle en moi*

... Ooorrrhhhhhhh (expiration)

Un peu « austère et longuet » avez-vous dit Maître GERMEAU ? (je lui avais promis que je ne le dirais pas donc il a bien fallu que je l'écrive...)

Mais comprenez-vous seulement la souffrance de ce poète si fragile souffrant de son amour impossible pour la belle Laura, figure emblématique de son *Canzoniere*, mythe central de toute son œuvre depuis leur fameuse rencontre en l'église (bein oui pas dans un café comme à notre époque désœuvrée) Sainte Claire d'Avignon ?... Surtout quand l'Adorée expire des suites de la Grande peste en Avignon « en la même ville au même mois d'avril le même sixième jour à la même première heure » que leur rencontre...

*La bella donna s'e da me partita...* (et là Rodney et Gebhard s'enflamment dans des accords presque rock en roll déchirants).

Et c'est la larme à l'œil et la bouche sèche que tous ensemble dans un grand silence recueilli nous allâmes nous consoler auprès des bulles revigorantes si gentiment offertes par notre Jeune Barreau bienfaiteur...

Voilà... Je ne disparaîtrai pas de ce monde sans connaître les souffrances et passions du cornet à bouquin résonnant dans le cœur « *solo e pensoso* » de PETRARQUE...

*Benedetto sia'l giorno...* où nous passâmes en ce lieu où vous avez eu grand tort de ne pas venir...

Julie Perin

Réservé à ceux et celles qui portent la robe.



Privalis est un ensemble de produits et services ciblés, proposés par ING et spécialement conçus pour les professionnels de la justice. Si la majorité des clients Privalis portent la robe, tous les acteurs de la justice, avocats, magistrats, notaires, huissiers et greffiers se voient aussi proposer un service de qualité et une relation personnalisée dans le cadre de leurs activités professionnelles. En développant pour vous une gamme de produits et services exclusifs, nous poursuivons un seul objectif : répondre à vos attentes spécifiques et vous proposer les outils financiers indispensables à la gestion de vos différents métiers.

**PRIVALIS**  
Lawyers' Financial Services

Nos conseillers sont à votre disposition, chaque jour de la semaine, de 8 à 20 heures  
Tél.: 02 464 630 2 - Fax: 02 464 630 9 - desk@privalis.be - www.privalis.be

ING 

# Confiance et démocratie

*Peu d'entre nous restent insensibles aux différents événements qui marquent notre actualité.*

*Un de nos lecteurs a souhaité partager quelques-unes des réflexions que lui inspire la société d'aujourd'hui.*

*Comme lui, n'hésitez pas à profiter de nos colonnes pour faire connaître vos opinions.*

Les questions sans réponse qu'a laissées subsister la Cour d'assises d'Arlon amenée à juger Marc Dutroux et consorts, les dérives du procès d'Outreau où étaient en apparence non fondées la plupart des graves accusations de viol et de pédophilie formulées par la principale accusée depuis le début de l'enquête, nonobstant les dénégations de personnes injustement mises en cause, la découverte d'un nouveau *serial killer* en la personne de Michel Fourniret qui pourrait se trouver être le voisin de chacun, autant d'affaires judiciaires récentes qui ont ébranlé des citoyens de plus en plus désemparés face à l'effritement progressif des piliers traditionnels de la société que sont la religion, la morale et l'autorité.

Qu'attend-on pour enfin concrétiser les promesses formulées lors de la marche blanche de 1996, notamment par la voix d'un « *chevalier blanc* » autoproclamé ? Quand le projet de réforme du Code de Procédure Pénale, dit « *le Grand Franchimont* », qui vient seulement de recevoir l'avis du Conseil Supérieur de la Justice, verra-t-il le jour ? Le budget de la justice doit être augmenté et, tout en renforçant l'autonomie et les pouvoirs du chef de corps, il convient d'impliquer davantage dans le processus judiciaire, les acteurs de terrain et les justiciables eux-mêmes.

Le climat politique est également incertain. Les élections régionales et européennes du 13 juin 2004 ont jeté le trouble dans les esprits d'une population qui s'interroge sur l'avenir de nos Institutions et, plus fondamentalement, du pays tout entier.

Il appartient à nos autorités, principalement politiques, confrontées à cette situation, de restaurer la confiance des citoyens. Celle-ci devra toutefois se traduire par des actes concrets, si l'on souhaite qu'ils y adhèrent. Les lieux communs et autres affirmations gratuites doivent être bannis, et il s'agit de ne plus céder à la tentation de la précipitation ou de l'improvisation. Ainsi, le vieillissement démographique dénoncé par le Conseil des Finances et l'avènement du papyboom prévu pour 2010 par le Conseil Supérieur de l'Emploi n'engendrent qu'une réaction tiède des décideurs. A cet égard, les chiffres sont édifiants et consternants : la Belgique est celui des pays de l'Union où les seniors de plus de 55 ans travaillent le moins (un sur quatre) !

Force est d'observer que les attermoissements ayant présidé à l'adoption de certaines législations ne sont pas de nature à doper cette confiance. Ainsi en est-il de la loi sur la DLU et de ses mesures d'application, dont le cheminement chaotique et par trop souvent improvisé, n'a pas

rassuré les contribuables potentiellement intéressés. Le premier versement effectué par les banques n'a rapporté que 17,50 millions d'euros au Trésor, à comparer avec les 850 millions d'euros annoncés lors du lancement de la mesure.

Nous ne sombrerons toutefois pas dans la pessimisme de Céline qui écrivait, dans « *Voyage au bout de la nuit* », que « *faire confiance aux hommes, c'est toujours se faire tuer un peu* ». Le citoyen doit pouvoir avoir confiance dans les autorités, mais celles-ci devront la mériter.

En sens inverse, les autorités devront faire confiance au citoyen et l'impliquer. Si ce dernier s'y refuse ou ne joue pas le jeu, alors il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même. La justice est ainsi l'affaire de tous, comme le soulignait, à raison, le philosophe Alain : « *la justice appartient à l'ordre des choses qu'il faut faire, justement parce qu'elles ne sont point* ».

Restaurer la confiance et être concerné, la survie de la démocratie est aussi à ce prix...

*Luc Herve*





## LEXel Win, Logiciel de gestion intégré

Spécifiquement conçu pour la gestion de **VOTRE** activité, notre logiciel **LEXel Win** est le fruit de 20 années d'expérience au cœur des professions juridiques. Disponible en version monoposte ou réseau **LEXel Win** intègre l'ensemble des fonctionnalités indispensables à une gestion intelligente et proactive de votre cabinet.

Résultats : aucune perte de temps, une traçabilité exemplaire des dossiers et une réponse immédiate aux exigences les plus strictes. L'intégration des dernières technologies: Télétravail, intégration des fichiers extérieurs aux dossiers, compatible avec la dictée vocale, ..

**LEXel Win** c'est:

- Un puissant module de gestion des **dossiers et intervenants**,
- Une **comptabilité intégrée** en personne physique ou en société,
- Une liaison simple avec votre **electronic Banking**,
- Une gestion de type "**time sheet**" alliant rigueur et souplesse,
- Un **agenda partagé** compatible avec MS Outlook et ordinateurs de poche,
- Un module dédié aux **Calculs**,
- La fusion **courrier** la plus rapide sur le marché,
- Un module **administrations provisoires**,
- De puissants outils de **contrôle** embarqués en standard,
- Une gestion stricte et personnalisable des **droits d'accès**,
- Un module optionnel **Curatel**,
- Un module optionnel **Créances & FrontLex(\*)** pour les dossiers "contentieux",

**(\*)FrontLex** est la **première** véritable application e-Business permettant à VOS clients "contentieux" de suivre "en ligne" l'évolution des dossiers qu'ils vous confient.

Par une maîtrise constamment actualisée des nouvelles technologies ainsi que par une écoute permanente des besoins de ses clients, PYRAMIQ vous propose une gamme complète de solutions adaptées et est fière, aujourd'hui, de vous annoncer la sortie de **Strad@**.



## NOUVEAU: Gestion des connaissances

Résultat de la collaboration entre **DBiT**, membre du groupe De Boeck et **Pyramiq**, deux grands spécialistes de l'informatique pour avocats, **Strad@** constitue la solution tant attendue en terme d'accès à l'information.

**Strad@**, c'est:

- Un accès rapide et sécurisé à toutes les sources d'informations: interne ou externe, sources publiques consolidées par DBiT en un espace unique sur le Web, contenu juridique Larcier,...
- Un partage ciblé de l'information,
- La transformation de vos connaissances accumulées en un savoir exploitable,
- La valorisation de l'information stockée,
- Un archivage intelligent,
- Un outil de recherche puissant et efficace,
- Une interface intuitive,
- Un large éventail d'options de recherche,
- Une qualité des sources d'information garantie,
- Une indexation automatique,
- Un très haut niveau de personnalisation,
- Le respect total de vos habitudes rédactionnelles,
- 24 langues supportées,
- Un déploiement rapide et sur mesure.

[Http://www.pyramiq.be](http://www.pyramiq.be)  
[info@pyramiq.be](mailto:info@pyramiq.be)



Recevez **GRATUITEMENT** et sans engagement un jeu de codes d'accès complet au premier portail juridique belge en nous adressant une simple demande à [info@pyramiq.be](mailto:info@pyramiq.be)

## Les gallinacés et autres volatiles de nos basses-cours...

*... peuvent être à l'origine de troubles de voisinage et de décisions parfois cocasses.*

*La preuve par ces trois décisions prononcées ces dernières années par des juridictions françaises.*

*Cour d'appel de Riom, 7 septembre 1995 :*

*« Attendu que la poule est un animal anodin et stupide, au point que nul n'est encore parvenu à le dresser, pas même un cirque chinois ; que son voisinage comporte beaucoup de silence, quelques tendres gloussements, et des caquètements qui vont du joyeux (ponte d'un œuf) au serein (dégustation d'un vers de terre) en passant par l'affolé (vue d'un renard) ; que ce paisible voisinage n'a jamais incommodé que*

*ceux qui, pour d'autres motifs, nourrissent du courroux à l'égard des propriétaires de ces gallinacés ; que la Cour ne jugera pas que le bateau importune la marin, la farine le boulanger, le violon le chef d'orchestre, et la poule un habitant du lieu-dit La Rochette, village de Salledes (402 âmes) dans le département du Puy-de-Dôme,...infirmes le jugement et déboute... »*

*Cour d'appel de Bordeaux, ch. corr., 29 février 1996, La semaine juridique, 1997, sommaires de jurisprudence, p. 17 :*

Constitue un trouble à la tranquillité du voisinage, le chant d'un coq qui s'exerce sans discontinuité à partir de quatre heures du matin, ce chant ne pouvant, compte tenu de son caractère répétitif pendant plusieurs heures de la nuit, être considéré comme résultant du comportement normal d'un tel volatile, même en milieu rural. En outre, le caractère volontaire et personnel du trouble causé aux voisins

demeurant à proximité de la volière où est enfermé l'animal résulte du refus du propriétaire du coq de faire cesser le bruit et du nom de Renato donné au coq qui est significatif d'un conflit de voisinage et non d'un prétendu combat pour la défense de la vie rurale, le nom de Renato étant en relation directe avec la vie personnelle des voisins qui ne dissimuleraient pas leur homosexualité.

*Tribunal de grande instance de Draguignan, 3<sup>e</sup> ch., 11 juillet 2000, Dalloz, 2001, n° 37, p. 3004 :*

Le fait de laisser divaguer librement un couple de paons causant des dommages aux voisins (en dévastant les plantations, en laissant des excréments et en poussant des cris stridents) constitue un préjudice qu'il convient d'indemniser, mais aussi un trouble auquel il doit être mis fin. Les dix-huit villageois ayant acquis ces phasianidés sont donc condamnés *in solidum* au paiement de dommages et intérêts.

Parallèlement, le tribunal donne acte aux demandeurs que les défendeurs s'engagent à procéder à l'enfermement immédiat du paon et à celui de la paonne dès l'éclosion de ses œufs.

Pour leur défense, les villageois soutenaient que l'arrivée sur la commune du paon était fortuite et que l'acquisition de la paonne avait pour but de diminuer les cris de celui-ci...



Dupont  
OPTICIENS

63, rue Saint-Gilles  
4000 Liège

■

Tél. 04 223.28 68  
Fax 04 223.28.38

CHANEL

VRANKEN  POMMERY  
B E L G I U M

Histoires de Vin - Vranken Pommery Liège  
Avenue Blonden 76 | B-4000 Liège  
Tél. : 04/252.65.56 | Fax : 04/252.40.20

E-mail : [info@vranken.be](mailto:info@vranken.be)  
[www.vranken.be](http://www.vranken.be)

# LA FEMME ADULTÈRE

**Au cœur du débat européen,  
l'adultère en Turquie a relancé la controverse :  
cap à franchir ou différence culturelle fondamentale ?**



*Le Christ et la femme adultère – Poussin, 1653.*

Il fallut tout le poids et l'influence de l'Union européenne, ou plus exactement la menace d'un refus d'intégration, pour sauver la femme adultère des prisons d'Ankara.

Certes, le code pénal turc ne visait pas expressément l'adultère commis par la femme, toutefois la condition de celle-ci dans ce pays, qui fait encore l'objet de rapports significatifs d'Amnesty International, faisait bien d'elle la principale victime d'une telle incrimination.

Peut-on y voir l'expression d'une différence culturelle fondamentale ?

La femme adultère sauvée de la lapidation et pardonnée par Jésus, tel que l'Évangile selon Saint Jean le relate, a donné lieu

à bon nombre d'œuvres littéraires et picturales : Alfred de Vigny lui dédia un long poème, Bruegel, Titien, Nicolas Poussin et bien d'autres en firent le portrait...

Pourtant, rien de tout cela n'adoucit la perception de l'adultère féminin qui resta, pendant de nombreux siècles, dans nos contrées, considéré comme un acte passible des peines les plus atroces et de nature à légitimer le meurtre de l'épouse fautive...

La femme fut ainsi la première (voire la seule) victime de ces législations : soit l'adultère masculin n'était nullement réprimé, soit il devait répondre à des conditions bien plus restrictives, soit les conséquences y attachées étaient sans commune

mesure avec les sanctions encourues par la femme adultère. Dès lors, la distorsion entre la conception que nous avons aujourd'hui du comportement adultère et sa récente « dépenalisation » en Turquie ne résulte-t-elle pas davantage d'une asymétrie dans l'évolution des droits de la femme à travers le monde ?

Il était temps que ce pays se libère de cette ancre du passé car, si Amnesty International relève qu'un tiers au moins des femmes turques sont victimes de violences physiques au sein de leur famille (battues, violées, parfois tuées ou contraintes au suicide), la Turquie nous a toutefois démontré sa volonté de modernisme à cet égard, et même d'avant-gardisme en reconnaissant, par exemple, aux

femmes le droit de vote 14 ans avant nous...

Au-delà du débat portant sur la discrimination sexuelle, la réforme du code pénal turc marque assurément une avancée sociologique importante. L'adultère s'il reste illégitime entre époux, devient légal par rapport à la norme sociale. Il sort ainsi de la sphère pénale pour prendre sa place au sein des concepts civilistes. L'Homme retrouve donc la maîtrise de ce qui appartient au

domaine le plus intime de son individualité : sa sexualité.

Quelle sera l'étape suivante ? A l'heure où l'on discute, chez nous, de l'abolition du divorce pour faute, peut-on croire que la société cessera un jour d'attacher quelque conséquence juridique à l'adultère ? Tant que la misère amoureuse prendra parfois sa forme et si, à en croire La Rochefoucauld, « de toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable », il y a fort à croire que nous continue-

rons de nous barricader derrière nos lois qui donnent si souvent l'illusion de nous protéger...

D'Amina Lawal, jeune nigériane qui échappa de justesse, en septembre 2003, à la lapidation, à Madame de Montespan, courtisane du roi Louis XIV, si habile de ses charmes qu'elle se hissa au rang de Maîtresse en titre, à quoi ressemblera la femme adultère des temps à venir... ?

*Sophie Debelle*

## DE L'AMOUR ET DE LA VIE

La Rochefoucauld, *Maximes et réflexions diverses*, GF Flammarion, 1998, pp. 120-121.

L'amour est une image de notre vie : l'un et l'autre sont sujets aux mêmes révolutions et aux mêmes changements. Leur jeunesse est pleine de joie et d'espérance : on se trouve heureux d'être jeune, comme on se trouve heureux d'aimer. Cet état si agréable nous conduit à désirer d'autres biens, et on en veut de plus solides ; on ne se contente pas de subsister, on veut faire des progrès, on est occupé des moyens de s'avancer et d'assurer sa fortune ; on cherche la protection des ministres, on se rend utile à leurs intérêts ; on ne peut souffrir que quelqu'un prétende ce que nous prétendons. Cette émulation est traversée de mille soins et de mille peines, qui s'effacent par le plaisir de se voir établi : toutes les passions sont alors satisfaites, et on ne prévoit pas qu'on puisse cesser d'être heureux.

Cette félicité néanmoins est rarement de longue durée, et elle ne peut conserver longtemps la grâce de la nouveauté. Pour avoir ce que nous avons souhaité, nous ne laissons pas de souhaiter encore. Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous ; les mêmes biens ne conservent pas leur même prix, et ils ne touchent pas toujours également notre goût ; nous changeons imperceptiblement, sans remarquer notre changement ; ce que nous avons obtenu devient une partie de nous-mêmes : nous serions cruellement touchés de le perdre, mais nous ne sommes plus sensibles au plaisir de le conserver ; la joie n'est plus vive, on en cherche ailleurs que dans ce qu'on a tant désiré. Cette inconstance involontaire est un effet du temps, qui prend malgré nous sur l'amour comme sur notre vie ; il en efface insensiblement chaque jour un certain air de jeunesse et de gaieté, et en détruit les plus véritables charmes ; on prend des manières plus sérieuses, on joint des affaires à la passion ; l'amour ne subsiste plus par lui-même, et il emprunte des secours étrangers. Cet état de l'amour représente le penchant de l'âge, où on commence à voir par où on doit finir ; mais on n'a pas la force de finir volontairement, et dans le déclin de l'amour comme dans le déclin de la vie personne ne se peut résoudre de prévenir les dégoûts qui restent à éprouver ; on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs. La jalousie, la méfiance, la crainte de lasser, la crainte d'être quitté, sont des peines attachées à la vieillesse de l'amour, comme les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie : on ne sent plus qu'on est vivant que parce qu'on sent qu'on est malade, et on ne sent aussi qu'on est amoureux que par sentir toutes les peines de l'amour. On ne sort de l'assoupissement des trop longs attachements que par le dépit et le chagrin de se voir toujours attaché ; enfin, de toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable.

# PIGMENTEZ VOS IMPRESSIONS !



## IMPRIMERIE MASSOZ

rue du Parc, 44 • 4432 Ailleur  
tél. 04 247 00 00 • fax 04 247 01 58 • rnis 04 247 57 78  
m a s s o z @ m a s s o z . b e

A l'avant-garde de la haute technologie, MASSOZ est votre partenaire en communication. Brochures, dépliants, rapports annuels, magazines, affiches, créations graphiques, nous mettons notre Savoir-faire à la hauteur de votre Imagination.



# Caisse de prévoyance

des avocats, des huissiers de justice  
et autres indépendants asbl

**La Caisse de prévoyance des avocats, des huissiers de justices et autres indépendants, le partenaire privilégié pour la constitution de votre pension complémentaire :**

- le taux de capitalisation le plus avantageux du marché
- les frais de gestion les plus bas du marché
- les participations bénéficiaires les plus élevées du marché.

**La Caisse de prévoyance des avocats, des huissiers de justices et autres indépendants**, vous propose une pension complémentaire à votre mesure, qui, conformément à la loi-programme du 24 décembre 2002 entrée en vigueur en 2004, vous donne le choix entre :

- une convention *ordinaire* de pension  
(constitution de votre pension complémentaire)
- une convention *sociale* de pension  
(constitution de votre pension complémentaire *assortie d'avantages de solidarité*).

Pour l'année 2004 – et en fonction du niveau de vos revenus professionnels – vos cotisations maximums, fiscalement déductibles à 100 %, sont fixées :

- pour une convention ordinaire, à 2.412,28 €
- pour une convention sociale, à 2.774,12 €

**Votre pension complémentaire vous sera d'autant plus profitable  
que vous aurez cotisé longtemps !**



Avenue de la Toison d'Or 64 • 1060 Bruxelles

Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43

info@cpah.be

www.cpah.be (à consulter à partir du mois d'octobre)